

Le Comité Retraites Paris 15

Ce qu'il voudrait nous faire croire ...

Arguments 1 : Retraite et démographie



Dans un entretien à RTL en mai 2008, interrogé sur la proposition de Laurence Parisot (Medef) de relever l'âge légal à 63 ans et demi, Nicolas Sarkozy avait en effet répondu : « Elle a le droit de dire ça, j'ai dit que je ne le ferai pas. Je n'en ai pas parlé pendant ma campagne présidentielle. Ce n'est pas un engagement que j'ai pris devant les Français. Je n'ai donc pas de mandat pour cela. »

Et maintenant, il le fait !

❖ La démographie en France serait catastrophique ...

d'accord pas d'accord

La démographie de la France est la plus dynamique d'Europe (environ deux enfants par femme, 1,4 enfant en Allemagne et en Italie). C'est pourquoi la population active continuera d'augmenter jusqu'en 2015 pour se stabiliser par la suite.

❖ La baisse du nombre d'actifs par rapport aux retraités justifierait les réformes de report de l'âge légal de la retraite et de l'allongement des durées de cotisations ...

d'accord pas d'accord

La baisse du chômage, l'égalité du niveau d'emploi entre les femmes et les hommes permettraient d'atteindre la même proportion élevée d'actifs en emploi par rapport aux retraités qu'en 1970.

❖ L'espérance de vie augmente. Il serait normal de travailler plus longtemps ...

d'accord pas d'accord

Grâce aux progrès de productivité, nous produisons plus avec moins de personnes. Ce phénomène n'est pas nouveau et n'a pas empêché la réduction du temps de travail et le passage de l'âge légal de la retraite de 65 ans à 60 ans en 1982.

❖ Chacun devrait prendre sa retraite uniquement « lorsque l'on est foutu » ...

d'accord pas d'accord

Au delà de l'allongement de l'espérance de vie, ce qu'il faut prendre en compte c'est l'espérance de vie en bonne santé qui n'est selon l'INSEE que de 63,1 ans pour les hommes et de 64,2 ans pour les femmes. Et de 59 ans pour les ouvriers !

❖ Reculer l'âge de départ à la retraite permettrait d'augmenter le taux d'emploi des seniors ...

d'accord pas d'accord

Pour travailler plus longtemps, il faut être en état de la faire et il faut que votre entreprise vous garde. En France, lorsque la retraite était à 65 ans, 42% des salariés liquidait leur pension en invalidité ou en inaptitude. Actuellement, seuls 38% des 55-65 ans ont un travail. Mais surtout, cette mesure vise à repousser l'âge de la retraite sans décote. Tous les futurs retraités, et notamment les femmes, seront lourdement pénalisés.



❖ Le gouvernement parle de taxer certains revenus du capital et les hauts revenus :

d'accord pas d'accord

MAIS: Il faut vraiment appliquer ces taxes, et en finir d'abord avec le bouclier fiscal

MAIS: Il faut relever les cotisations patronales

MAIS: Il faut augmenter la masse de cotisations par une politique dynamique de création d'emplois et par l'accroissement de la part des salaires dans la valeur ajoutée en augmentant d'abord les bas salaires.

Comité Retraites Paris 15 soutenant l'appel « Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites » : Association XV^{ème} citoyen, ATTAC Paris 15, Désirs d'Avenir 15^e, LDH 15^e, NPA 15^e, PCF 15^e, Parti de Gauche 15^e, Plurielles15, Union syndicale Solidaires, Verts 15^e et des habitant-es de l'arrondissement

Appel à signatures : <http://www.exigences-citoyennes-retraites.net/>